

Les logements sociaux en Brabant wallon

- Session : 2015-2016
- Année : 2016
- N° : 575 (2015-2016) 1

- Question écrite du **20/05/2016**

- de LEGASSE Dimitri
- à FURLAN Paul, Ministre des Pouvoirs locaux, de la Ville, du Logement et de l'Energie

Malgré la richesse de la Province de Brabant wallon, un grand nombre de personnes vivent dans la précarité. Les logements sociaux sont vitaux pour ces personnes. En effet, le loyer est proportionnel à leurs revenus (20 %) et sans ce dispositif, ils n'auraient tout simplement pas les moyens de se loger.

Malheureusement, il semble que le nombre de personnes sur liste d'attente pour un logement social progresse. En Brabant wallon, il y a 6.739 logements sociaux qui hébergent près de 15.000 personnes et en 2015, 7.811 candidatures pour un logement social ont été déposées. Il semble qu'il y ait une augmentation du côté des jeunes couples et des seniors.

Mes questions sont donc les suivantes.

Monsieur le Ministre peut-il confirmer que les listes d'attente pour l'obtention d'un logement social augmentent en Brabant wallon ?

Est-ce une tendance que l'on retrouve partout en Wallonie ?

Ce problème concerne-t-il principalement les jeunes couples et les seniors ?

Comment pourrait-on améliorer le taux de rotation et le problème de sous-occupation sans porter préjudice à des personnes en précarité ?

- Réponse provisoire du **14/06/2016**

- de FURLAN Paul

J'ai, à cette fin, sollicité la Société wallonne du Logement. Celle-ci ne recense pas systématiquement les informations relatives aux ventilations par province des types de ménages candidats, classés selon leur âge.

Compte tenu néanmoins de l'intérêt de la question, les services de la Société wallonne du Logement effectueront prochainement les recherches statistiques nécessaires dans les

bases de données dont ils disposent.

Je ne manquerai pas de revenir vers l'honorable membre dès que les informations détaillées nécessaires à une réponse complète à ses interrogations me seront communiquées.